

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

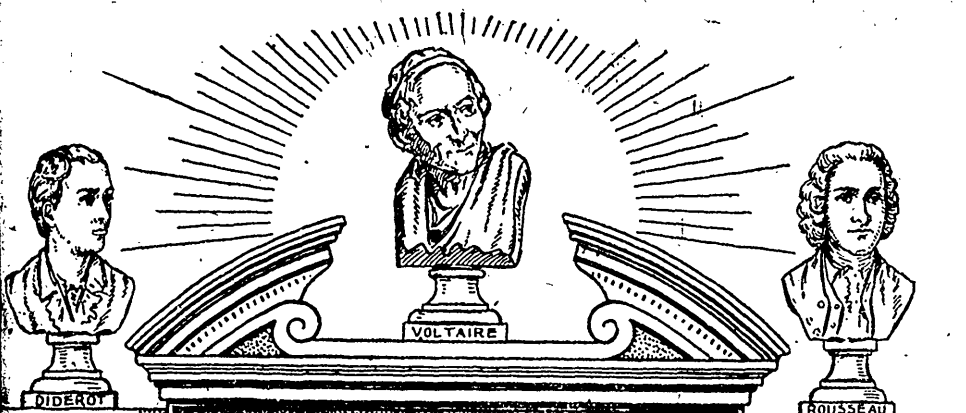
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LIBRE PENSÉE

LA

PETITE REVUE

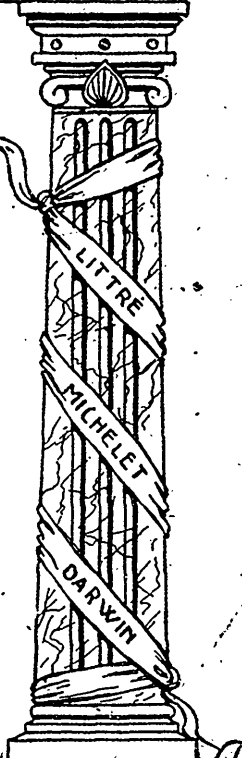
BI-MENSUELLE

Economie Politique et Sociale
Philosophie, Littérature
Sciences et Arts

Administration : 36, rue St-Laurent
MONTREAL

Boite de Poste 2177

Tél. Main 2256



Abonnement : \$1.00 par année



LA PETITE REVUE

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois

Vol. II

MONTREAL, 5 SEPTEMBRE 1900

N° 17

SUS À L'IMPÉRIALISME

MM. Bourassa et Monet, députés de Labelle et de Laprairie, viennent de préluder aux élections générales par une canonnade énergique contre la hideuse forteresse de l'impérialisme.

On sait que ces messieurs, nés sujets britanniques, n'ont pas le désir de renier le drapeau sous l'ombre duquel le hasard les a fait naître, mais ils ont la volonté opiniâtre d'échapper à la cupidité de ceux qui tiennent ce drapeau ; ils ont la sagesse et la bravoure de se dresser en face de vos conquérants, et de leur dire, les yeux dans les yeux : " Nous voulons être vos égaux, non vos laquais ; nous voulons donner notre sang pour la défense de notre cher Canada, s'il était menacé, mais nous en refusons une seule goutte pour le soutien de ces entreprises ténébreuses qui ont fini par soulever le dégoût et le mépris du monde entier ; nous voulons bien faire des sacrifices pécuniaires inouïs pour peupler notre sol, en augmenter la valeur et faire prospérer l'industrie en multipliant ses facteurs, mais nous garderons jalousement notre or contre toute tentative de votre part de vous en saisir pour le transformer en canons. En un mot, nous voulons la liberté, avec ou sans vous, messieurs les impérialistes, et nous l'aurons, fût-ce malgré vous."

Voilà en quelques lignes les griefs que MM. Bourassa et Monet ont fait valoir au Parlement lorsqu'ils ont protesté contre notre participation forcée, sous deux formes, à l'odieuse guerre du Transvaal.

Plus des neuf dixièmes de la population canadienne-française partagent ces sentiments, qui font apparaître avec tant d'éclat le plus pur patriotisme allié à la raison et au droit. L'autre dixième est composé des pusillanimes ou des intéressés ; il se ralliera à la masse lorsque celle-ci sera finalement victorieuse des téméraires tentatives de Chamberlain and Co.

Le 2 septembre, les deux vaillants députés ont commencé une série de conférences publiques dans le but de démontrer que l'impérialisme ne peut avoir d'autre effet que l'anéantissement de notre race, en

dépît des assurances contraires données par les partisans du nouveau régime. L'Angleterre, en effet, est aux prises avec de redoutables adversaires sur différents points du globe, et le plus faible de ces adversaires la tient en échec depuis près d'un an, malgré ses efforts héroïques mais stériles, après avoir décimé ses meilleures troupes. Plus de mille des nôtres sont morts inutilement au fond de l'Afrique, et ces deuils multipliés nous coûteront plusieurs millions de dollars.

Voilà pour le présent.

Que nous réserverait donc l'avenir ?

L'Allemagne, la Russie et la France, menacent sérieusement l'Angleterre, et les plus optimistes parmi les initiés aux rouages et aux mystères de la politique internationale redoutent un conflit prochain avec l'une quelconque de ces nations formidablement armées, sinon avec les trois.

Que ferait l'Angleterre dans cette terrible conjoncture ? Avec une population de 40 millions, le Royaume-Uni n'a pu venir à bout, en onze mois, d'une colonie de 200,000 fermiers, et rien ne fait prévoir que dans un même laps de temps elle n'aura pas dû doubler ses sacrifices en hommes et en argent sans obtenir un autre résultat que celui qui se constate aujourd'hui. Afolée, épuisée, ruinée presque, l'Angleterre, grâce à l'impérialisme librement consenti par ses colonies dix fois plus riches qu'elle en hommes, c'est-à-dire en chair à mitraille, l'Angleterre, disons-nous, imposerait à ses sujets volontairement enrôlés l'obligation de soutenir ses guerres qui, même en cas de succès pour les armes britanniques, ne laisseraient aux colonies affiliés à l'impérialisme que ruine et désespoir.

Ceux à qui ce sombre tableau ne fait pas horreur peuvent crier vive Chamberlain ! avec les *british to the core* ; mais les bons patriotes, les bons canadiens, ceux qui aiment vraiment le sol natal, la terre qui renferme les os de leurs pères, ceux-là s'indigneront contre la monstrueuse idée d'associer notre pays au sort de l'Angleterre agressive et punie, et ils suivront dans leur route modestement glorieuse les deux braves députés qui les mettent dans la voie du véritable civisme, et qui conduisent le peuple canadien dans le chemin de la paix, de la prospérité et de la grandeur.

LE POINT JAUNE

Pourquoi les peuples nés de la civilisation européenne ont-ils pris la Chine en pitié et songé à faire de cette nation une nation à leur image ?

Parce que la Chine, après être restée pendant d'interminables

siècles séparée du reste du monde, ne s'est pas tout à coup éprise de la civilisation occidentale le jour où les nations de race blanche se sont présentées à elle avec des navires de guerre et des fusils à répétition. Elle n'a pas compris l'utilité de ces machines perfectionnées, non plus que celle des chemins de fer ou de l'outillage industriel compliqué.

Mais, nous, les civilisateurs — car c'est le titre que nous nous discernons — sommes-nous sûrs que les inventions, assurément très ingénieuses, que nous devons aux admirables progrès de notre science, n'aient pas reçu, au point de vue de l'organisation sociale, des applications trop rapides ? N'ont-elles pas produit dans notre société une perturbation générale, dont les effets fâcheux dépassent les résultats utiles ?

Il y aurait à ce sujet un long chapitre à écrire, que nous écrirons peut-être un jour, mais dont l'exiguité de notre cadre nous interdit aujourd'hui même l'esquisse.

Les Chinois n'ont donc pas voulu de nos machines. Qu'ils aient eu tort ou raison, ne devons-nous pas reconnaître qu'il y avait là pour une race prudente, conduite par une aristocratie de lettrés, de penseurs, de philosophes, des motifs d'hésitation ? — Ne devons-nous pas trouver dans cette résistance réfléchie à ce qui paraît si séduisant, à ce qui constitue pour nous un progrès si évident dans l'ordre matériel, la preuve que les Chinois ont, avant tout, le souci de l'ordre moral de leur société, qu'ils s'en préoccupent plus que nous ?

Sommes-nous sûrs que les peuples chrétiens soient en possession d'une morale supérieure à celle des peuples chinois ? Admettons-le cependant — par orgueil. — Mais comme ils sont loin de cette harmonie, que tant d'auteurs graves ont constaté en Chine, entre les croyances, les mœurs et les lois !

Le bien-être matériel que nous poursuivons si âprement est nécessaire au développement de l'être humain dans toute son harmonie. Mais s'il devient la préoccupation dominante, il n'a bientôt plus de limites, car il crée sans cesse des besoins nouveaux. — Aucun peuple n'a moins de besoins que le peuple chinois ; aucun ne saurait vivre à moindres frais, d'une si bonne humeur.

Ce sont là autant de traits, — d'infériorité matérielle si l'on veut — mais certainement de supériorité morale, qu'il faut reconnaître à la Chine, avec sa civilisation très différente de la nôtre, mais très réelle, que nous pourrions étudier utilement peut-être pour la solution des problèmes sociaux qui nous occupent et nous préoccupent, — au lieu de songer à la détruire.

Il est temps pour l'Europe, ainsi que pour l'Amérique, de se défaire de cette légende : " que la Chine est une race vieillie, finie,

un monde putréfié, que le moindre choc ferait tomber en poussière !”

Veut-on un exemple qui permette de juger cette race en regard des représentants les plus vigoureux et les plus vaillants de la race blanche, les Américains des États-Unis ? Voici comment s'exprime à ce sujet M. L. Laurier, dans son livre *L'Amérique*, compris dans le *Choix des lectures géographiques* :

“ Parmi les grands travaux du Nouveau Monde auxquels les Chi-
 “ nois prirent part, la construction du “ Transcontinental Pacifique ”
 “ donna lieu à un steeple homérique entre les Unionistes et les Cali-
 “ forniens, allant les uns vers les autres, chacun construisant sa section.
 “ — Ces derniers avaient des travailleurs chinois qui posèrent et fixè-
 “ rent en un jour de onze heures, dix-sept kilomètres de rails !
 “ (*quatre lieues et un quart environ.*) — A la fête solennelle qui
 “ célébra l'achèvement de la grande ligne nationale, les deux partis
 “ produisirent chacun une escouade d'ouvriers d'élite, choisis entre dix
 “ mille : hommes blancs du côté des Unionistes, de race jaune du côté
 “ des Californiens. Les Chinois surtout, graves, silencieux et alertes,
 “ furent l'objet de l'admiration générale. Ils travaillaient comme des
 “ prestidigitateurs....”

La Chine n'avait envoyé à l'Amérique que de pacifiques travail-
 leurs. Ils y ont causé un effarement — si grand que les Américains
 n'ont pas craint de violer le droit des gens par les mesures de pro-
 tection qu'ils ont cru devoir prendre contre eux !

Les Chinois, une race épuisée et vieillie ? C'est la race pour nous
 et pour l'Europe la plus redoutable. Ils feraient d'aussi vaillants
 soldats qu'ils font d'étonnants ouvriers, car à toutes leurs qualités
 physiques et morales ils joignent un profond mépris de la mort. (Lire
 à ce sujet les relations du général Brière de Lisle et du colonel de
 Maussion, au sujet des Pavillons-Noirs. — Campagne du Tonkin.)

Malgré cette qualité inappréciable chez une race guerrière, les
 Chinois ont horreur de la guerre. Pour être plus exact, disons qu'ils
 ont eu horreur de la guerre jusqu'au jour où on la leur a imposée,
 après toutefois avoir commis la faute de les contraindre en quelque
 sorte à adopter l'organisation politique et militaire des nations belli-
 queuses de race blanche.

Quel pitoyable jeu de dupes l'Europe a-t-elle joué là. Elle a im-
 posé à la Chine ses légistes, ses officiers, ses constructeurs, ses machi-
 nes, cela avec la plus violente brutalité. Alors le peuple chinois, ce
 peuple si gracieux qui considère le “ savoir-vivre ” comme la pre-
 mière vertu, s'est décidé à s'en départir à l'égard de ceux qui frois-
 saient journellement et volontairement ses coutumes les plus chères.

— Halte-là ! s'est-il crié. J'entends maintenant m'affranchir de
 votre trop bienveillante tutelle !

Et voilà l'Europe armée et alarmée.

Quelle sera l'issue de cette politique néfaste, maladroite, égoïste et cruelle ?

Deux solutions s'offrent : — La neutralisation de la Chine sous la garantie des puissances intéressées.—En retour de cette neutralisation, les puissances, coalisées sans arrière-pensées, imposeraient au Céleste Empire les conditions qui assureraient vis-à-vis d'elle leur sécurité.

Oui, mais qui peut dire qu'il n'y aura pas d'arrière-pensées parmi les états qui forment cette coalition ?

L'autre solution serait de partager la Chine ! Certes, le morceau est assez tentant pour certains appétits ; il est assez gros pour satisfaire les plus insatiables ! l'idée a dû en paraître simple : pensez donc, un pays sans défense !... Ceci reste à savoir, et c'est le temps qui nous instruira.

Cependant, malgré la simplicité apparente de la mise à exécution de cette idée, elle n'a pas paru généreuse à la France, et, disons-le à son honneur, notre vieille mère-patrie ne l'a pas accueillie avec enthousiasme, malgré les griefs qu'elle peut avoir contre les Chinois.

Eh bien, soit, races guerrières, partagez-vous la Chine. Admettons un instant que ce partage soit aisément réalisable. Considérons la Chine comme vaincue, n'ayant plus la moindre velléité de résistance, soumise aux nations conquérantes qui complotent aujourd'hui la destruction de Pékin. Espère-t-on par cet exploit avoir raison d'une race si nombreuse, de mœurs et de croyances si différentes de toutes les autres, la plus réfractaire à toute assimilation ?

On peut, à la rigueur, modifier les frontières de nations voisines entre peuples de même civilisation, bien que les idées modernes se révoltent contre ces changements opérés par la force brutale et que l'annexion d'une province à un nouvel État, sans le consentement de ses habitants, nous apparaisse aujourd'hui comme une monstruosité d'un autre âge.

Mais le patriotisme de race est autrement tenace encore que le patriotisme de nationalité, et la force brutale ne peut rien pour le réduire.

N'a-t-on pas l'exemple du peuple juif dont l'exode dure depuis près de deux mille ans ! et qui, honni, traqué, persécuté de toutes parts, a conservé toute sa vitalité, sa foi, ses coutumes, son orgueil ! Ses membres se solidarisent étroitement dans le malheur, se fortifient contre le reste de l'humanité, et, dans les pays où la générosité du droit moderne cesse enfin de les mettre hors la loi, ils prennent aussitôt leur revanche, en devenant, à leur tour, dominateurs ; — si riche que le monde leur appartiendra bientôt par l'argent. Aujourd'hui déjà ils emploient dans leurs grandes entreprises des multitudes de travailleurs chrétiens plus nombreuses que n'ont jamais été leurs peuples.

ples tributaires, et ils pourraient acheter plus de terres que n'en ont possédé leurs pères à l'époque la plus prospère de leur royaume !

Est-ce que les Juifs s'assimileront jamais entièrement à un autre peuple ? Ne doivent-ils pas être plus fiers de leur vieille race immuable que de leur nationalité de hasard relativement récente, acquise après tant de changements successifs, eux qui forment ce peuple qu'ils considèrent, niant la loi nouvelle, comme l'élu de Dieu !

Il en sera de même des fils du Céleste Empire, qui n'ont pas de moindres motifs d'orgueil, et qui peut-être sont mieux armés encore pour la lutte de la vie. Jamais les Juifs n'ont causé à aucune nation l'épouvante qui s'est emparée des Américains devant l'invasion pacifique des Chinois.

C'est là le côté redoutable de la question.

Si les Chinois vaincus, devenus les sujets des Européens, qui n'auraient plus de motifs de leur fermer leurs portes, venaient chez eux, ne fût-ce qu'en travailleurs et commerçants paisibles, en simples coolies, avec l'esprit d'entreprise qui les a déjà poussés vers l'Amérique, ils chinoiseraient l'Europe, ils la dévoreraient !

Et s'ils se levaient en hordes guerrières, organisées, armées, disciplinées et conduites par les Japonais, — ce qui est l'éventualité la plus à craindre, — l'avenir de la domination du monde appartiendrait à la race jaune.

Ce sera le temps alors pour les nations de se charger mutuellement de la responsabilité de leur coupable impéritie.

LE RÉGICIDE

Le régicide est un crime, cela n'est pas discutable ; mais en quoi est-il plus abominable qu'un autre, et pourquoi mérite-t-il un traitement plus rigoureux, plus sauvage devrions-nous dire, que celui que l'on inflige au plus odieux des assassins ?

Cette réflexion nous est venue en lisant dans des journaux européens l'information suivante relative à l'assassin du roi Humbert :

“ La peine de mort étant abolie en Italie, le régicide sera condamné aux travaux forcés à perpétuité. Mais auparavant, il sera enfermé dans une cellule pendant dix ans.”

Ce petit alinéa ne dit pas grand chose au premier abord. Gaetano Bressi et tous ses pareils ne soulèvent nulle part aucune sympathie, et la prison perpétuelle semble être une peine trop douce pour l'expiation de leur crime.

Doucement, s'il vous plaît, bonnes âmes !

Le régime cellulaire, tel qu'on l'applique en Italie et en Suisse,

est une peine effroyable, un supplice continu dont la pensée fait frémir les plus endurcis, en raison de la disproportion qu'il y a entre son horreur et la cause qui l'a motivé, entre la peine et le châtement.

Le plus féroce des assassins, eût-il commis dix meurtres, vingt meurtres, n'est soumis à cet épouvantable régime que pendant quelques semaines, quelques mois au plus. Et ce que l'on épargne aux plus ignobles scélérats, on l'inflige à un fou malfaisant parce que sa folie, sa bêtise vicieuse ou son imbécile orgueil l'ont poussé à frapper une tête couronnée.

Si Bresci, ayant le vol pour mobile, avait tué les parents et les grands parents de quelques jeunes enfants, voués, par son crime, à la misère perpétuelle, les travaux forcés à vie auraient payé son abominable forfait. Mais il s'est attaqué à la personne sacrée d'un souverain, alors il subira le supplice que voici :

“ Pendant dix ans, on lui défendra toute visite, même celle du prêtre ; tout bruit, même la prière ; toute occupation, même la lecture. On lui défendra de voir quoique ce soit et même de se parler à haute voix, à soi-même. On prescrira à ses gardiens de faire le service sans être entendus. Le misérable recevra les aliments par un étroit guichet, sans voir celui qui les lui remet. Il ne pourra compter ni les jours, ni les heures.”

Bresci ne sera pas le premier à subir cet atroce supplice. Passanante, en 1878 et Acciarito, en 1897, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité, mais ils durent subir préalablement la peine de l'encellulement pendant dix ans. Aujourd'hui le premier est fou, et le second doit encore pendant sept ans rester dans l'ombre, le silence, l'immobilité et l'oisiveté, en proie à tous les fantastiques cauchemars que la solitude impose aux âmes bourrelées.

A notre époque, les hommes sont-ils justifiables d'user de pareils moyens ? Sont-ils justifiables d'avoir hypocritement aboli la peine de mort pour donner naissance aux *in pace* aggravés de nourriture ? Non, non, non !

Cette protestation va peut-être indigner quelques esprits béats et nous faire appliquer l'outrageante épithète d'anarchistes. Qu'on ne se méprenne pas à notre intention. Non seulement nous ne sommes point anarchistes, mais nous sommes d'avis que l'on devrait prendre contre ces criminels avérés des mesures préventives, et que le seul fait d'être convaincu d'affiliation à cet secte infâme devrait constituer un crime flagrant dont la seule constatation entraînerait *ipso facto*, sans jugement, une pénalité sévère et exemplaire. On voit que nous sommes loin de porter dans notre cœur les ignorants ou les bandits qui propagent leurs doctrines anti-sociales à l'aide de la violence.

Ceci dit, nous revenons à notre sujet, et nous persistons à nous indigner contre les lois d'exception, les lois féroces qui frappent les

régicides. A quoi bon les conquêtes que nous avons faites sur les temps barbares si nous ressuscitons par vengeance, par flagornerie ou par servitude les odieux supplices des époques sombres dans l'histoire de l'humanité ?

D'ailleurs on ne devrait pas, chez les peuples catholiques, se montrer féroce contre cette espèce de crime, car la question du régicide a été souvent controversée par les jésuites. Ils ont admis comme principe que, les rois étant sous la juridiction du pape, celui-ci avait le droit de les condamner et de charger tout individu d'exécuter la sentence ; que, dans ce cas, le régicide était non seulement permis, mais encore une action glorieuse et méritoire. L'assassinat du prince d'Orange, de Henri III et de Henri IV furent la conséquence de ces doctrines. Les peuples, sous une inspiration différente, ont conclu également à la légitimité du régicide lorsque le souverain violait le pacte fondamental de la nation ; et, en Angleterre comme en France, les têtes de Charles I^{er} et de Louis XVI tombèrent en vertu de ce principe. Enfin, quelques esprits ardents, sous la première République, ont avancé que tout citoyen avait le droit de tuer un tyran, et ont exalté comme des héros Aristogiton et Brutus dans l'antiquité. Aujourd'hui, grâce aux progrès des lumières, les mœurs se sont adoucies et répugnent à un homicide quelle qu'en puisse être la cause. De nos jours, les peuples chassent les rois et ne les tuent pas ; les hommes qui se dévouent au salut commun combattent le despotisme, mais ne frappent plus les tyrans d'un poignard.

Les Caserio, les Lucchesi, les Bresci sont des exceptions monstrueuses. Qu'on biffe ces hommes fatals de la liste des vivants si on ne peut prévenir leurs crimes ; mais, le forfait accompli, qu'on ne leur impose pas une inutile torture qui dure dix ans, c'est-à-dire 81,600 heures !

Et nous, surtout, qui n'avons aucune complicité avec le criminel ni aucune attache avec le bourreau, ne nous réjouissons pas de la sauvage énergie du châtement.

BRESSI

L'assassin du roi Humbert, emploie le procédé cher aux plaideurs dont la cause est désespérée : il cherche à gagner du temps.

Il a demandé une remise " pour faire venir des témoins d'Amérique ".

Le misérable fait ainsi une application sinistre du propos fantaisiste prêté au légendaire Jean Hiroux :

Je demande une remise pour prendre un avocat.

—Mais vous avouez ! Que voulez-vous donc qu'il dise, votre avocat ?

—Justement ! c'est ce que je serais curieux d'entendre.

PHILOSOPHIE DE POCHE

LE MOUVEMENT DES ASTRES ET DES ATOMES.

Les vieilles gens sont exposés à des ennuis. Leur siége était fait, je veux dire leur vocabulaire ; on le leur change sans crier gare. Il n'y a rien de changé au fond la plupart du temps. N'importe, cela les déroute.

Je me rappelle avoir entendu jadis, en Alsace, un médecin, qui n'était plus jeune, se plaindre amèrement des métamorphoses infligées à son vieil acide muriatique dont on lui avait fait l'acide hydrochlorique, pour en faire ensuite l'acide chlorhydrique, en attendant mieux. C'est à ne plus s'y reconnaître, me disait-il. Le peuple, plus fidèle aux vieux noms, a gardé le sien à ce malheureux acide, plusieurs fois nommé par les savants. On vous le donnera chez l'épicier sous le nom qu'il portait à Paris avant la révolution, l'eau de javelle, avec une faute d'orthographe, un nom qu'il devait à l'antique fabrique de produits chimiques de Javel, dont on voit encore les bâtiments noircis, en descendant la Seine jusqu'au viaduc du Point-du-Jour. Acide muriatique, acide hydrochlorique, acide chlorhydrique, eau de Javelle ou de Javel ; c'est toujours le même produit ; continuant, sous tous ses noms, de faire la joie des blanchisseuses et le désespoir de leurs pratiques, par sa double propriété d'enlever les taches et de brûler le linge.

Il faut me pardonner ce bavardage de vieillard ; mais voilà qu'au moment de vous raconter ce que j'ai appris de physique et de chimie dans des livres qui ne sont pas d'aujourd'hui, j'apprends qu'on a changé tout le vieux jeu, et qu'il n'y a plus que du mouvement dans le monde. Mouvement, la chaleur ; mouvement, la lumière ; mouvement, l'affinité chimique ; mouvement, la pensée, — on est allé jusque-là, paraît-il. Va donc pour le mouvement ! puisqu'aussi bien cela ne change rien au fond des choses. La chaleur continue de chauffer, la lumière d'éclairer, les corps de se combiner de la même façon, la pensée de se moquer de ceux qui savent à quoi s'en tenir sur son compte.

Une observation seulement, avant de commencer.

J'ai dans ma poche un petit objet rond et plat dans lequel il n'y a bien réellement que du mouvement, un mouvement toujours le même, qui se communique d'une pièce à l'autre, produisant des résultats de marche différents. J'y vois une aiguille qui marque les minutes, une autre les heures, mues toutes deux par des roues qui tournent avec des vitesses inégales, et empruntent elles-mêmes leur mouvement à d'autres roues, dont les tours sont déterminés par un balancier en agitation perpétuelle.

La cause initiale de tous ces mouvements, je ne la vois pas quand j'ouvre la boîte de ma montre ; mais je la connais. Je sais que c'est un ressort qui se détend, et que tout rentrera dans l'immobilité quand le ressort aura achevé de se détendre, image assez fidèle de la vie des êtres organiques qu'on pourrait comparer à des montres douces de la faculté de se remonter elles mêmes par l'alimentation, jusqu'à extinction de la force élastique de leur ressort.

Tout cela se comprend assez ; mais à une condition, c'est qu'il y ait dans la montre un ressort, et dans l'être organique aussi, — dans le monde également. C'est bon à savoir qu'il n'y ait en lui que du mouvement ; mais ce mouvement n'explique rien à lui tout seul, sans la donnée d'un moteur, d'une force latente donnant le branle à la machine. Encore faut il que ce mouvement unique rencontre, ici comme dans la montre, des pièces adaptées d'avance, sur un plan précis. Et ce plan, qui l'a conçu et exécuté ? La réponse est facile pour la montre : un horloger, personnage dont la notion est très nette pour nous. Nous n'avons pas besoin de le voir pour savoir qu'il existe, ou a existé. L'horloger du monde est d'autre sorte. Nous n'avons pas sa notion, ni nette, ni même obscure ; mais il faut bien qu'il existe. Sans lui, le monde ne marcherait pas. Bonsoir pour le mouvement !

Ceci dit pour rattacher la physique et la chimie à la théologie, j'entre en matière. Je n'ai justement à vous parler que de mouvement pour commencer.

La plus en vue des lois physiques, celle qui semble tenir, si je puis m'exprimer ainsi, le plus de place dans le monde, c'est l'attraction universelle, mise en lumière par Newton, laquelle préside dans le Ciel à la course des astres, sur notre Terre à ce que nous appelons la pesanteur. Tous les corps sont attirés les uns vers les autres par une force qui grandit en raison de leur distance, dans une mesure dont nous avons la certitude : le calcul mathématique la démontre péremptoirement. Si nous voyons tomber les corps abandonnés à eux-mêmes, c'est que la Terre les attire à elle. Si la Terre demeure dans l'orbite qu'elle décrit autour du Soleil, c'est qu'il l'attire à lui. De même pour toutes les planètes de notre système solaire dont nous pouvons calculer la marche, avec leurs conditions respectives de masse et de distance, et pour notre Lune dont la Terre est le Soleil. Étoiles et Nébuleuses ont échappé jusqu'à présent à nos calculs ; mais il est permis d'afficher hardiment qu'on obéit là bas comme ici à la loi universelle de l'attraction.

Je viens de dire que cette loi présidait dans le Ciel à la course des astres. Elle n'est pas seule à y présider. Si les astres n'obéissaient qu'à l'attraction, ils iraient droit où elle les appelle. La Lune tomberait sur nous, et le Soleil aurait bientôt absorbé tous ses satellites. Or, c'est à une course en rond que nous assistons. C'est qu'il y a là deux

forces dont les actions se contrebalancent, l'une qui retient l'astre à son point central, comme la fronde retient à la main du frondeur la pierre qu'il fait tourner, l'autre qui l'emporterait dans l'espace si, à son tour, elle agissait seule. Ces deux forces ont reçu le nom de *Centripète* et *Centrifuge*, qui court au centre, et s'enfuit du centre. L'écuyer de cirque qui se penche, fait une prouesse à bon marché. La force centrifuge qui se développe dans tous les corps emportés par un mouvement circulaire, colle le cavalier au flanc de sa monture, et plus le galop se précipite, plus il est solide dans sa posture invraisemblable.

C'est un mouvement de ce genre-là qui emporte la Lune autour de la Terre, les planètes autour du Soleil, et les astronomes font honneur à la force centrifuge développée par lui de la résistance que rencontre l'attraction, la force centripète, dans l'appel incessant de l'astre central à ses satellites. Il doit y avoir autre chose.

Rien n'est grand, ni petit, dans le double infini de l'univers, et tout y est réglé uniformément. La loi des astres est la loi des atomes : il n'y a pas de hardiesse à l'affirmer.

Lequel est l'astre ? Lequel est l'atome ?

Vu à distance suffisante, tout notre système solaire ne ferait plus au ciel qu'un point microscopique, dans lequel disparaîtraient les intervalles, pour nous gigantesques, qui séparent ses éléments.

Grossi indéfiniment au microscope, le plus petit des grains de sable deviendrait une immensité, avec d'autres intervalles séparant aussi ses éléments. Cela, nous ne pouvons pas le voir de nos yeux, la pensée le voit, parce que c'est forcé. Le tout est de pouvoir regarder d'assez près, comme d'assez loin.

Il s'ensuivrait que nous sommes en droit d'arguer des mondes lointains par celui qui tient dans notre main, et sur lequel nous pouvons constater des faits impossibles à constater sur les autres.

Or il est un fait facile à constater dans tous les corps solides, accessibles à notre observation, c'est que leurs éléments sont soumis à deux forces antagonistes, l'une dite : la *Cohésion*, en vertu de laquelle ils s'attirent et demeurent enchaînés ensemble, l'autre en vertu de laquelle ils se repoussent et sont maintenus à distance : on lui a donné le nom de *Calorique*.

Cohésion, attraction, c'est l'effet et la cause : l'effet est constant comme la cause. Quant au calorique, connu de tous sous le nom de chaleur, son action est constante aussi. Le volume des corps augmente et diminue à chaque instant, selon que leur température s'élève ou s'abaisse. L'on n'y prend pas garde parce que ces changements sont presque toujours insensibles ; mais chauffez fortement une clef bien ajustée au trou de sa serrure, elle refusera d'y entrer ; refroidie, elle reprendra son service, preuve incontestable que ses molécules, qui se sont écartées dans le premier cas, sont revenues à leur position habi-

tuelle dans le second, car il est bien certain que dans l'un et l'autre, il n'y en a pas une de plus, pas une de moins.

Ce n'est pas tout. Nous disons qu'un corps est chaud, qu'un corps est froid, selon qu'il est plus chaud ou plus froid que nous, parce qu'alors il nous donne de la chaleur, ou nous en prend, le calorique allant et venant sans cesse d'un corps à l'autre, pour s'y mettre au même niveau. Tant qu'il entre et sort ainsi librement, il est dit calorique *libre* ou *sensible*, parce qu'il fait sentir son départ et son arrivée dans les corps qu'il quitte, ou qu'il envahit.

A cet état, il bataille en quelque sorte avec la cohésion, la refoulant devant lui, quand il entre en force dans le corps, pour écarter ses atomes les uns des autres, ou reculant devant elle pour les laisser se rapprocher, quand une sortie l'affaiblit.

Si l'afflux du calorique prend des proportions qui diffèrent d'un corps à l'autre, l'écartement des atomes atteint une limite à laquelle la cohésion, à bout de force, détend leur chaîne. Elle leur permet de rouler les uns sur les autres, et le corps passe de l'état solide à l'état liquide. Au même instant, une portion du calorique, correspondante à la somme d'énergie ramuée à elle par la cohésion, s'immobilise dans le corps pour lui faire tête : c'est la rançon qu'il paie pour ses affranchis. Le calorique ainsi immobilisé, retiré de la circulation, ne peut plus se produire au dehors : de libre et sensible il devient *latent*, c'est-à-dire caché. La rançon à payer est bien plus forte encore, quand les atomes surchauffés s'écartent au point où leur chaîne, détendue bien davantage, permet au corps de passer de l'état liquide à l'état gazeux. Le montant des deux rançons à payer peut s'évaluer rigoureusement, car le calorique ainsi disparu reparaît tout entier, quand le départ de celui qui restait libre mettant la cohésion en mesure de reprendre ses droits, le gaz se liquéfie, et le liquide se solidifie.

J'en reste là, ne voulant pas embarquer ma philosophie dans un cours de physique en règle. Qu'il vous suffise de savoir que des expériences mille fois répétées ont rendu indiscutable ce qui vient d'être dit. Que l'on considère le calorique comme un fluide voyageur, ou comme un mouvement qui se déplace, le résultat des expériences faites reste le même pour sa disparition et sa réapparition dans la bataille engagée entre lui et la force, quelle qu'elle soit, qui enchaîne les atomes à l'intérieur des corps.

Étant prouvé que les choses se passent ainsi dans le monde des atomes, il n'est pas possible qu'elles se passent autrement dans le monde des astres, et qu'un calorique latent, dont rien ne nous décele la présence, ne fasse pas tête à l'attraction pour maintenir dans un état de liberté relative les atomes célestes de notre système solaire. On est en droit d'en dire autant de ceux de la voie lactée, notre Nébuleuse, et les nébuleuses elles-mêmes, qui s'attirent aussi entre elles bien cer-

tainement, ne peuvent pas échapper plus que le reste à la loi du calorique, aussi universelle que celle de l'attraction dont elle est inséparable. Où s'arrêterait son action, si elle n'allait pas partout ?

Qui aurait le mot d'un grain de sable, a dit Pascal, aurait le mot de l'univers. Avoir le mot du grain de sable, il ne faut pas y prétendre, non plus que celui de l'univers ; mais la loi de l'un est la loi de l'autre, sans un doute possible pour qui veut y réfléchir. C'est ce que j'ai cherché à établir.

L'explication du mouvement de rotation des astres autour de leur point central par une impulsion une fois donnée, comme celle qu'un joueur de boule imprime à son projectile, cette explication, acceptée faute de mieux, est une conception qui n'a jamais pu entrer dans ma tête. Une action permanente comme celle de l'attraction, ne peut avoir pour contrepoids qu'une action de même nature. Si dès le principe, l'immense sphère de matière cosmique, qui a donné naissance, comme on l'admet, aux éléments de notre système solaire, tournait sur elle-même, pourquoi ne pas attribuer ce mouvement primitif de rotation à la double force d'attraction et de répulsion qui agissait alors nécessairement sur tous ses atomes, comme elle agit actuellement, nous en avons la preuve, sur les atomes soumis à notre étude ? Conception pour conception, celle-ci n'est-elle pas plus conforme à l'observation des faits, plus conforme aussi à l'idée que l'on doit se faire de l'ordre universel ?

Rapprochement curieux, c'est un compatriote et un contemporain de Newton, Joseph Blake, qui a démontré la loi du calorique latent, quatre ans avant la chute de la fameuse pomme, inspiratrice de la découverte de l'attraction universelle. Si j'ajoute que Joseph Blake a été, lui, l'inspirateur de James Watt dans les recherches qui l'ont conduit à l'invention de la machine à vapeur, vous conviendrez qu'il méritait d'être nommé.

JEAN MACÉ.

RELIGION ET CAFÉ CONCERT

Nous parlons plus loin de la guerre que fait le clergé aux entreprises théâtrales. Il n'en est pas de même partout, et quoique l'Eglise soit *universelle*, les procédés de ceux qui président à ses destinées dans le monde sont parfois bien différents.

Qu'on en juge.

L'Exposition de Paris a fait du tort aux plages normandes ; par surcroît, les guerres, le malaise des affaires ont achevé de faire le vide dans ces jolis trous de verdure, de sable, de galets et d'embruns.

Pas de baigneurs, c'est la pauvreté.

Et cependant il faut tenir sur pied un personnel inoccupé, au nombre de qui on compte une ou deux troupes d'artistes en tous genres.

Or, on a trouvé moyen, à Trouville, d'utiliser tout ce monde-là, pour la plus grande gloire de Dieu et de la caisse ecclésiastique.

Voici la copie d'une affiche qu'un correspondant aimable nous fait parvenir. Elle est vraiment peu banale.

TROUVILLE

Paroisse de Notre-Dame de Bon-Secours

Samedi 4 août

CONSECRATION

de l'église de N.-D. de Bon-Secours

PAR

SA GRANDEUR

Monseigneur de Bayeux et Lisieux

AVEC LE CONCOURS DE

M. Giraudet, de l'Opéra :

Mlle Estelle Dreux, du Salon de Trouville ;

M. Dumoutier, ténor du Salon de Trouville ;

M. Michel Felof, violoniste des concerts Lamoureux ;

Mlle Juliette Toulain ;

Mlle Isabelle Daumont, chanteuse ;

M. Audlauer, lauréat du Conservatoire ;

M. Guy Winter, organiste.

A 8 h. $\frac{1}{2}$ aspersion des murs extérieurs.

Entrée de l'évêque et du clergé. Inscription sur la cendre du double Alphabet grec et latin. Déposition des saintes Reliques dans le sépulcre de l'Autel.

A 9 heures, messe basse avec chant.

Ce méli-mélo d'évêque, de chanteurs, de divettes de café-concert et de reliques a dû obtenir un gros succès.

Pourquoi messieurs les curés, au lieu de dénigrer les pauvres gens qui s'évertuent à nous amuser au théâtre, ne les utiliseraient-ils pas à l'église de temps en temps ? Ils feraient recette, assurément.

N'y a-t-il pas là une bonne idée ?

VOX CLAMANTIS IN DESERTO

Les théâtres des faubourgs ont fait l'ouverture de la saison. Ils sont deux à Montréal qui se partagent les faveurs du public, lequel témoigne de son plaisir par son assiduité. C'est du drame que l'on donne à ces deux théâtres, du bon vieux mélodrame vertueux jusqu'à excès ; c'est la voix du sang ou le cri de la conscience qui dicte les actions des personnages, et si la vertu est parfois persécutée pendant un nombre indéterminé d'actes, soyez sûrs qu'elle triomphe toujours du vice et que toujours celui-ci est confondu. C'est dire que les berquinades de d'Ennery, de Cormon et autres spécialistes dans ce genre sont, nous ne dirons pas inoffensives au point de vue de la morale, mais essentiellement morales, surtout parce que les leçons qui en découlent sont très facilement assimilables et accessibles aux cervaux les plus bornés.

Il y a donc pour les spectateurs plaisir et profit. D'un autre côté, cette implantation solide du théâtre français populaire dans notre Cité ne peut avoir que de bons résultats au point de vue économique et au point de vue du patriotisme dans lequel notre population a tant besoin de se retremper en cette époque de crise, d'élan insensé vers le gouffre de l'impérialisme.

Nul ne songerait donc à blâmer ces intéressantes entreprises, et il ne viendrait à l'idée de personne de croire à un danger quelconque par suite de la fréquentation de ces théâtres.

Ce n'est pourtant pas l'avis de notre clergé intransigeant et rapace. A l'église St-Jacques, le jour de l'ouverture des deux nouvelles salles, un prédicateur a fulminé contre elles et défendu à ses ouailles de les fréquenter. " Comment," a-t-il dit, " il y a des jeunes gens qui vont verser 25 sous par semaine dans ces antres de perdition, et qui ne trouvent pas le moyen de louer un banc à l'année dans la maison de Dieu ? Malheur à eux, etc."

On voit où le bât blesse ces messieurs. Le théâtre, c'est un concurrent. Nos doux mais exigeants pasteurs entendent conserver le monopole du drainage de nos écus et n'admettent pas d'autre exploitation que la leur. Malheureusement pour eux, le peuple n'est plus dupe de leurs manœuvres ; il se dit, ce bon peuple, que lorsqu'il a accompli le matin ses devoirs religieux, monsieur le curé n'a rien à voir dans ses actions et dans ses dépenses profanes. Ceux qui besognent durement toute une semaine ont droit de disposer du fruit de leur labeur à leur guise, sans prendre conseil des riches oisifs qui font ce qu'ils veulent dans leurs somptueux presbytères.

Et ce peuple, que le clergé mène à coup de trique, commence à trouver étrange que ceux qui ne vivent que de sa misère ajoutent

l'arrogance à la cupidité. Il en a assez, le peuple. Il ne le dit pas encore tout haut, mais il le murmure d'une façon perceptible et prouve par sa résistance muette que la moutarde commence à lui piquer le nez. Prenez garde, messieurs les maîtres, c'est le signe précurseur de la colère. Tant pis pour vous si vous la déchaînez.

Il vous serait si facile de rester dans votre fromage et de nous fichez la paix.

ART RELIGIEUX

Ingres, arrivé au sommet de la gloire, résolu de gratifier sa ville natale d'une œuvre de sa main. Il peignit donc, pour la cathédrale, un tableau représentant un " Vœu de Louis XIII. " C'était une toile de vastes dimensions, pleine de personnages. Quand les chanoines la virent, ils exprimèrent la plus vive admiration, sauf un, un vieux, qui s'écria : " Vous ne voyez donc pas cette indécence ? " et, d'un index indigné, le bonhomme montrait, dans un coin du tableau, un petit ange tout nu : le bambin exhibait innocemment un soupçon de sexe.

Un vicaire eut un trait de génie : il courut chercher un pot à couleures et peignit une belle feuille de vigne.

Ingres, quand il vit cette profanation, traita les chanoines de " cochons, " enleva la feuille et rétablit, en l'accentuant, l'accessoire qui avait tant scandalisé le clergé.

Depuis cet événement, le chapitre de la cathédrale a transporté le tableau dans la sacristie, où, pour vingt sous, le bedeau vous désigne l' " indécence " que, sans lui, on ne découvrirait pas.

C'est à Montauban que s'est produit cet excès de pudeur religieuse.

BASTE ! UNE DE PERDUE . . .

La Presse du 4 septembre annonçait la plus stupéfiante des nouvelles dans les termes que voici :

" Une jeune orpheline âgée d'environ quatre ans, est disparue de l'Orphelinat des Rdes Sœurs de la Providence. On suppose que la fillette s'est écartée au cours d'une promenade que l'institution a fait faire à ses jeunes pensionnaires. La police a été notifiée de la chose."

Voilà donc comment ces sœurs providentielles surveillent les malheureuses confiées à leur garde. Un bébé de 4 ans a disparu. Quel jour, à quel moment, dans quelles circonstances ? On n'en sait rien. L'enfant est-elle vivante ? est-elle morte ? Mystère !

Peu importe, après tout. Ce n'est qu'une orpheline de maigre rapport, et s'il fallait perdre son temps à exercer à l'égard de ces maudites gamines une surveillance incessante, vrai, ça ne paierait pas.

